

Championnats de l'Ain Individuels Seniors et Vétérans – 2023



Mercredi 23 août 2023 Golf du Domaine de Gonville

Inscription et droit d'engagement au plus tard le 18 août 2023.

Chaque joueur s'inscrit <u>auprès de son club</u> qui transmet la liste principale et la liste complémentaire au Golf de Gonville <u>accueil@golfgonville.com</u> avec copie au Comité de golf de l'Ain <u>f.dussous@gmail.com</u>

Droit d'engagement : 42 €, 20 € pour les membres licenciés du Golf de Gonville

- <u>Les règlements regroupés par club</u> sont à acquitter par <u>virement</u> au Comité de golf de l'Ain. (RIB disponible auprès de <u>patrice.geindre@wanadoo.fr</u>)
 Les règlements individuels se font sur le site de Hello Asso

 QRcode Hello Asso
- Pas de remboursement pour les désistements après la date limite d'inscription

 Dans un 1^{er} temps, 10 places sont réservées à chaque club. Les places ensuite disponibles seront attribuées, de façon équitable entre les clubs, aux joueurs inscrits sur la liste complémentaire

 Les clubs seront informés le 20/08 des joueurs retenus sur la liste complémentaire.

Donc, bien indiquer les 10 joueurs/joueuses prioritaires. Placer ensuite <u>par ordre de préférence</u>, les joueurs sur la liste complémentaire. Indiquer également la catégorie : Senior/Senior 2 /Senior 3

Index au 18/08/2023- Licence et AS d'un club de l'Ain + certificat ou questionnaire médical à jour

Club:			
LISTE Principale de 10 joueurs/joueuses			
Nom-Prénom	N° de licence	index	Catégorie (Senior/Senior 2/Senior 3)
1.			
2.			
3.			
4.			
4.5.6.			
6.			
7.			
7. 8.			
9.			
10.			
LISTE Complémentaire par ordre de préférence			
Nom-Prénom	N° de licence	index	Catégorie (Senior/Senior 2/Senior 3)
1.			
2.			
3.			
4.			
4. 5.			